



Fiche technique N° LA3185  
Juin 2010

Annule et remplace  
les éditions précédentes

Application après préparation  
sur supports  
conformes aux D.T.U. 59.1

PLATRE ET DERIVES : APRES IMPRESSION

MAÇONNERIES : APRES IMPRESSION

ANCIENNES PEINTURES : HYDRODILUABLES -  
GLYCÉROPHTALIQUES – ACRYLIQUES

TOILES DE VERRE

## Lauracryl Satiné

Peinture décorative  
pour finition soignée

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

10 à 12 m<sup>2</sup>/L

PRODUIT COMPATIBLE AVEC UNE DÉMARCHE HQE®



### Fonction :

Peinture décorative à base de résine acrylique pour travaux de finition soignée.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

**Destination :** INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

- En intérieur : surfaces murales et plafonds.
- En extérieur : surfaces murales verticales.

### Qualités dominantes :

- Grande facilité d'application.
- Très bonne opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Microporeuse : respecte l'hygrométrie du support.
- Forte résistance à l'eau et la lumière.
- A l'extérieur, reste propre plus longtemps en milieu urbain pollué.
- Entretien : lavage et lessivage ménager

### Caractéristiques pratiques :



= 10 à 12 m<sup>2</sup>/L (selon le support).



= 2 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** satiné tendu
- **Rendement :** 10 à 12 m<sup>2</sup>/L (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Coloration :** système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (maximum 3 %).
- **Matériel :** brosse, rouleau ou pistolet
- **Dilution et nettoyage du matériel :** EAU
- **Conditionnement :** 15 L – 3 L – 1 L

### Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,26 à 1,34
- **Extrait sec :** 56 à 60 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).  
Ce produit contient max 20 g/l COV.

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement** pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Fonds poreux (plâtre et dérivés)** : appliquer en impression notre LAURAPRIM ou EVEREST'O PRIMAIRE.
- **Maçonneries** : appliquer en impression notre LAURAFIX.
- **Sur métaux ferreux** : appliquer notre sous-couche antirouille LAURAFER.

Voir les fiches techniques des produits cités.

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes aux D.T.U. 59.1.
- **Appliquer 2 couches comme suit** :
  - 1<sup>ère</sup> couche de peinture préalablement diluée de 5 à 10% d'eau.
  - 2<sup>e</sup> couche de peinture non diluée.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai.
- **A l'extérieur, ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.  
Stocker à l'abri du gel.

### Hygiène et sécurité :

- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.